



Délais pour déménager après la vente

Par mithrandir

Bonjour,

Nous sommes en train d'acheter une maison, et les vendeurs actuels ont besoin des fonds de la vente pour acheter leur nouvelle maison. Du coup ils vont acheter leur maison après nous avoir vendu la leur (on signe le matin et eux l'après midi).

La conséquence est qu'ils ont besoin de délais pour déménager après la vente, du coup nous allons devoir commencer à rembourser notre crédit (et donc payer un double loyer) sans pouvoir habiter dans la maison. Je viens de les avoir au téléphone et ils me disent que leur déménagement durera au moins dix jours et qu'ils ne peuvent pas nous donner de date fixe (ce qui commence à faire beaucoup). Le notaire de son côté nous dit qu'on en parlera le jour de la signature.

Du coup plusieurs questions:

1. Pouvons nous forcer un délais plus court (5 jours par exemple) ?
2. Comment pouvons nous nous assurer qu'ils seront partis au bout du délais imparti ?
3. Comment s'assurer qu'il n'y ait pas de dégâts après la signature s'ils sont toujours dans la maison ?
4. Dans le pire des cas (s'ils ne veulent pas négocier), pouvons nous nous rétracter sans frais si la maison n'est pas libre le jour de la vente ?

Merci d'avance pour vos réponses